

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 9 mars 2010**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par M. BON), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme GINDRE (représentée par M. GOUDEAU), Mme ROLLIN (représentée par Mme HERVIEU).

Membres excusés : (2) Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membre absent : (1) Mme CHATILLON

Date de convocation : 2 mars 2010

**Délibération n° : 15-2010**

**Objet : Crésus Bourgogne – renouvellement de la convention de partenariat**

Depuis 2006, le CCAS et l'Association CRÉSUS Bourgogne ont mis en place un partenariat pour accompagner les personnes en situation de surendettement.

Aujourd'hui, la situation des personnes surendettées est toujours aussi préoccupante d'autant que la crise économique est un facteur aggravant.

L'action menée par l'association reste un soutien fort à la fois pour le public et les travailleurs sociaux.

Afin de poursuivre la collaboration engagée avec l'association CRÉSUS Bourgogne, la convention de partenariat avec cette association est reconduite pour l'année 2010.

Les membres du Conseil d'Administration :

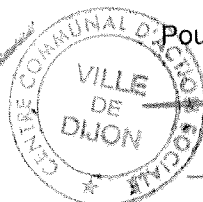
- décident le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Association CRÉSUS Bourgogne,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

29 MARS 2010



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

  
Françoise TENENBAUM

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DG : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE 10 MARS 2010**